

L'Acadie Nouvelle, le 30 mars 1999

La Maison Otho Robichaud devra changer de nom

NÉGUAC - Le site historique provincial de la Maison Otho Robichaud conservera son statut de site patrimonial protégé. Mais il ne s'appellera plus «Site de la maison Otho Robichaud», tranche Patrimoine Nouveau-Brunswick.

Il semble que les vœux de la Société historique de Néguaac de rencontrer les représentants du ministère pour tenter de les convaincre de ne pas modifier l'appellation du controversé site historique resteront lettre morte.

La sous-ministre adjointe, Louise Gillis, a indiqué hier que son organisme avait décidé de respecter l'avis professionnel émis dans un rapport de l'historien indépendant Jean Daigle, qui concluait il y a environ deux mois que la maison au centre des débats était plus vraisemblablement celle du fils d'Otho Robichaud, Louis, et que sa construction était donc postérieure à la date avancée par la Société historique de Néguaac, soit aux environs de 1790.

Les représentants de la Société historique de Néguaac et ceux de Patrimoine Nouveau-Brunswick débattent vigoureusement la question depuis environ un an.

La dispute s'est même transportée au sein du conseil municipal de Néguaac, où certains conseillers sont insatisfaits d'une entente intervenue entre le Village de Néguaac et la Société, pour débloquer un financement de l'ordre de 60 000 \$, réparti sur une période de 20 ans, pour défrayer les coûts d'acquisition et de réfection du site.

«Selon les informations contenues dans le rapport de M. Daigle cette maison était celle de Louis Robichaud mais n'aurait jamais appartenu à Otho Robichaud», a commenté hier Mme Gillis, ajoutant qu'il s'agissait cette fois d'une décision définitive.

Selon Mme Gillis, le site conserve toujours une valeur historique et conservera donc le statut qui lui a été conféré au moment où la province en a officiellement fait un site historique protégé. Les dirigeants seront toutefois bientôt invités à soumettre leurs suggestions pour la nouvelle appellation qui sera inscrite sur la plaque ornant le cite.

La sous-ministre Gillis ajoute avoir récemment expédié la documentation pertinente auprès de la Société historique en vue de modifier l'appellation sur la plaque. Le ministère y suggère notamment d'adopter dorénavant le nom de Maison Robichaud.

«Nous sommes très ouverts aux suggestions de la Société historique, reprend Mme Gillis. Toutefois, c'est nous qui conservons le dernier mot concernant cette inscription et il est définitif que ce ne sera pas celui de "Maison Otho Robichaud".»

Invité lui aussi à commenter les récentes prises de position de Patrimoine Nouveau-Brunswick, le maire de Néguaac, Richard Breault, s'est fait très discret, se contentant d'indiquer qu'une réaction de son conseil devrait être rendue publique d'ici les prochains jours.

«Le conseil municipal ne s'est pas encore réuni pour discuter de la décision du ministère et j'ai besoin d'entendre les avis des membres du conseil avant de me prononcer publiquement sur la question. Cette rencontre ne devrait pas tarder», a dit le maire Breault.